

NOTE D'ORIENTATION POUR UNE EUROPE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE AMBITIEUSE



© Melinda Nagy - Shutterstock

Le Parlement européen et les partis politiques en son sein disposent aujourd'hui d'un rôle crucial face aux crises protéiformes auxquelles font face ses partenaires

« Pour 55 % des Français et des Françaises, les enjeux mondiaux (climat, guerre, pandémie) ont un impact grandissant sur leur vie quotidienne »¹. En effet, la guerre dévastatrice en Ukraine, la pandémie de Covid-19 et l'aggravation des catastrophes climatiques soulignent à quel point les citoyennes et citoyens européens sont étroitement liés à leurs voisines et voisins, et à quel point les partenaires attendent de l'Union européenne qu'elle respecte ses engagements. Une récente enquête montre d'ailleurs que, pour les Français et les Françaises, la coopération internationale est plus que jamais nécessaire². Dans un monde interconnecté, agir pour des conditions de vie plus durables, équitables et justes dans les pays où elles sont les plus critiques est sans conteste l'un des meilleurs investissements pour l'avenir de l'Europe elle-même.

Pour agir en ce sens, le Parlement européen dispose d'un rôle crucial. Les eurodéputé-es participent à l'élaboration des grandes orientations de l'Union européenne, disposent d'un double pouvoir de nomination et de contrôle important de la Commission européenne, et élaborent puis votent les législations qui bâtiront le futur de la politique européenne de solidarité internationale.

Face à ces constats, les programmes politiques et les engagements qui seront présentés aux Français et aux Françaises seront déterminants afin d'orienter le travail que choisira de mener chaque eurodéputé-e et chaque formation politique au sein du Parlement européen.

C'est pourquoi Coordination SUD, forte d'une expertise reconnue et légitime en matière de solidarité internationale, fondée sur des liens forts avec ses partenaires internationaux, propose dans cette note des orientations et engagements que pourraient porter les partis politiques en direction des Français et Françaises autour de 5 grands axes :

1. Des financements européens suffisants et adaptés aux besoins des populations les plus vulnérables
2. Une action humanitaire efficace
3. Un Parlement européen en faveur des objectifs du développement durable
4. Une politique extérieure européenne ambitieuse en matière d'égalité de genre
5. La lutte contre les risques d'instrumentalisation de l'aide publique au développement

1. Focus 2030 (2022), [Les interdépendances vues par les Français-es](#), 9 novembre.

2. Ibid.

1 POUR DES FINANCEMENTS EUROPÉENS SUFFISANTS ET ADAPTÉS AUX BESOINS DES POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES

Que peut faire le Parlement européen ?

- ▶ Œuvrer pour une aide au développement à la hauteur des défis mondiaux et pour le respect des engagements européens
- ▶ Renforcer la qualité de l'aide en ciblant les secteurs et populations dont les besoins sont urgents
- ▶ Favoriser l'accès aux financements à toutes les ONGs et leur pouvoir d'initiative et d'innovation

Pourquoi ?

- ▶ Parce que 65% des Françaises et des Français souhaitent un maintien ou une augmentation de l'aide au développement à destination des pays les plus pauvres³,
- ▶ Parce qu'en 2023, les besoins humanitaires ont augmenté de 25% par rapport à 2022 et que, à compter d'avril 2023, près de 350 millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaire⁴,
- ▶ Parce que, selon la Banque Mondiale, jusqu'à 95 millions de personnes ont sombré dans l'extrême pauvreté en 2022 à cause de la crise sanitaire du Covid-19⁵,
- ▶ Parce que le droit d'initiative contribue au renforcement de l'efficacité de l'aide publique française au développement grâce à ses approches méthodiques et innovantes⁶.

 **POUR ALLER PLUS LOIN** [Accéder à la note dédiée aux financements](#)

2 POUR UN PARLEMENT EUROPÉEN EN FAVEUR D'UNE ACTION HUMANITAIRE EFFICACE

Que peut faire le Parlement européen ?

- ▶ S'engager pour soutenir l'action humanitaire
- ▶ Soutenir les exemptions humanitaires dans les régimes de sanction autonome de l'UE
- ▶ S'engager pour enrayer la criminalisation de l'aide

Pourquoi ?

- ▶ Parce que l'introduction systématique d'une exemption humanitaire dans tous les régimes de sanction de l'UE et des États membres permettrait de respecter les engagements relatifs à la résolution 2664 (2022) du Conseil de sécurité des Nations unies établissant une exemption humanitaire transversale aux régimes de sanctions des Nations unies⁷,
- ▶ Parce que le nombre d'attaques recensées contre les personnels humanitaires a plus que doublé depuis 2010⁸,
- ▶ Parce que le respect des principes humanitaires (humanité, impartialité, neutralité et indépendance) constitue une véritable protection pour les acteurs et actrices de l'aide⁹, et que les violations du droit international humanitaire restent largement impunies malgré les cadres de protection existants¹⁰,
- ▶ Parce que les exigences de conformité et de redevabilité des bailleurs nuisent à la qualité et à l'efficacité de l'aide en retardant les délais de réponses humanitaires et en accaparant des ressources au détriment des activités à destination des populations vulnérables¹¹.

 **POUR ALLER PLUS LOIN** [Accéder à la note dédiée aux questions humanitaires](#)

3. Focus 2030 (2022), Une majorité de Français.es en faveur d'un maintien ou d'une augmentation de l'aide publique au développement, 8 décembre.

4. <https://humanitarianaction.info/>

5. Oxfam France (2023), La pauvreté dans le monde n'est pas une fatalité, 3 mars.

6. OCDE (2018), Examens de l'OCDE sur la coopération pour le développement : France 2018, Examens de l'OCDE sur la coopération pour le développement, Éditions OCDE, Paris.

7. United Nations Security Council (2022), Resolution 2664 (2022), 9 décembre.

8. AWSD (2023), Major attacks on aid workers: Summary statistics, Updated in February.

9. European External Action Service (2021), Discussion Series: Ensuring the protection, safety, and security of humanitarian workers and medical personnel in armed conflicts, pp 13-14, June.

10. Jean-Yves Le Drian (2021), Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, sur le droit international humanitaire, à New York le 22 septembre 2021, Vie publique, septembre.

11. IASC, Harmonize and simplify reporting requirements.

3 POUR DES POLITIQUES EUROPÉENNES EN FAVEUR DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Que peut faire le Parlement européen ?

- ▶ Mettre en place une gouvernance permettant d'aligner les politiques européennes avec les objectifs de développement durable
- ▶ Assurer un suivi de l'impact des politiques européennes sur les objectifs de développement durable et les pays développement grâce à des systèmes d'évaluation complets
- ▶ Mettre en place une stratégie européenne ambitieuse en faveur de l'ensemble des objectifs du développement durable

Pourquoi ?

- ▶ Parce que la France s'est engagée à agir pour une cohérence effective des politiques publiques en faveur du développement durable et des objectifs du développement durable dans la loi¹²,
- ▶ Parce que si l'UE réalise globalement de bonnes performances pour l'Agenda 2030 à l'intérieur de l'espace européen, son impact sur les ODD dans le reste du monde est encore négatif¹³. Des mesures de cohérence pour pallier ce problème semblent donc indispensables,
- ▶ Parce que ces mesures correspondent aux recommandations de l'UNEP¹⁴ et de l'OCDE¹⁵, institutions expertes sur le sujet.
- ▶ Parce que la promotion d'un commerce et de chaînes de valeur durables à l'échelle mondiale, qui fait partie intégrante de la CPDD, pourrait rapporter au moins 133 milliards d'euros par an à l'UE¹⁶.

 **POUR ALLER PLUS LOIN** [Accéder à la note dédiée à l'Agenda 2030](#)

4 POUR UNE POLITIQUE EXTÉRIEURE EUROPÉENNE AMBITIEUSE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DE GENRE

Que peut faire le Parlement européen ?

- ▶ Créer un fonds de soutien européen aux organisations féministes locales
- ▶ Renforcer les moyens financiers et humains pour promouvoir une politique étrangère féministe
- ▶ Impliquer les femmes et les filles dans la gouvernance de l'action extérieure de l'UE

Pourquoi ?

- ▶ Parce que l'égalité entre les femmes et les hommes est l'une des valeurs fondatrices de l'UE et un élément clé pour l'atteinte des ODD et que pourtant, selon l'ONU l'égalité dans les faits ne serait pas atteinte avant 300 ans¹⁷,
- ▶ Parce que 59% des Français et des Françaises considèrent que mettre fin aux discriminations à l'égard des femmes et des filles est indispensable pour mettre fin à la pauvreté dans le monde¹⁸,
- ▶ Parce que les OSC féministes locales sont souvent menacées et ont très peu accès aux aides publiques alors qu'elles sont particulièrement pertinentes pour faire avancer l'égalité de genre, du fait de leur accès aux communautés, et de leur connaissance et proximité avec les populations concernées ainsi que des normes socio-culturelles¹⁹,
- ▶ Parce que le financement des organisations de défense des droits des femmes et des institutions de promotion de l'égalité femmes-hommes des pays partenaires n'a représenté que 1,4% de l'ensemble de l'APD européenne axée sur l'égalité femmes-hommes en 2019 et 2020²⁰,
- ▶ Parce que 70% des Français et des Françaises adhèrent à l'idée selon laquelle le gouvernement français devrait soutenir les organisations qui défendent les droits des femmes dans le monde²¹,
- ▶ Parce que la création d'un fonds féministe européen permettrait à l'UE d'augmenter la part de financement ayant pour objectif principal l'égalité de genre, autour de laquelle la France s'est également engagée dans la loi du 4 août 2021 (pour atteindre 20% du total de l'APD).²²

 **POUR ALLER PLUS LOIN** [Accéder à la note dédiée à l'égalité de genre](#)

12. Journal Officiel (2021), Loi n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales, Légifrance, août.

13. Lafortune, G., Fuller, G., Bermont-Diaz, L., Kloke-Lesch, A., Koundouri, P., Riccaboni, A. (2022). Achieving the SDGs: Europe's Compass in a Multipolar World. Europe Sustainable Development Report 2022. SDSN and SDSN Europe. France: Paris.

14. UNEP (2020), Methodology for SDG-indicator 17.14.1: Mechanisms in place to enhance policy coherence for sustainable development, April.

15. OCDE (2019), Recommandation du Conseil sur la cohérence des politiques au service du développement durable, Instruments juridiques de l'OCDE.

16. EPRS (2023), Increasing European added value in an age of global challenges, February, European Parliament.

17. ONU Femmes (2022), Progrès vers la réalisation des objectifs du développement durable. Gros plan sur l'égalité des sexes 2022. Département des affaires économiques et sociales.

18. Focus 2030 (2023), Communiqué de presse: Sondage d'opinion du Development Engagements Lab à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, 7 mars.

19. Féministes en action (2022), Une étude sur les mobilisations et besoins des organisations féministes des pays des Suds

20. OECD (2022), Aid in Support of Gender Equality and Women's Empowerment. Donor charts, June.

21. Focus 2030 (2022), Les interdépendances planétaires vues par les français.es, 9 novembre.

22. Journal Officiel (2021), Loi n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales, Légifrance, août.

5 POUR LUTTER CONTRE LES RISQUES D'INSTRUMENTALISATION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Que peut faire le Parlement européen ?

- ▶ Renforcer le contrôle sur les projets migratoires afin de lutter contre l'instrumentalisation de l'aide et garantir le respect des droits humains,
- ▶ Garantir une action humanitaire exemptée de poursuites, neutre et impartiale
- ▶ Garantir une transparence accrue pour lutter contre le détournement de l'aide au profit d'intérêts économiques privés

Pourquoi ?

- ▶ Parce que certaines politiques restrictives tendent à renforcer les filières clandestines en favorisant le développement de nouvelles routes migratoires illégales²³,
- ▶ Parce que l'utilisation de l'APD pour réduire les migrations ne fonctionne pas, et produit même l'effet inverse à court et moyen terme en offrant l'opportunité économique aux personnes de se déplacer²⁴
- ▶ Parce que cette instrumentalisation s'oppose à la volonté affichée par l'UE et la France de revoir ses partenariats, notamment avec l'Union africaine, sur une base plus égalitaire,
- ▶ Parce que la France s'est engagée à ne pas associer politiques de développement et politiques migratoires, dans la Déclaration de Paris (2005)²⁵, le Programme d'action d'Accra (2008)²⁶ et le Partenariat de Busan (2011)²⁷,
- ▶ Parce que le préalable des politiques défendues par la France en termes de migrations internationales doit être la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948) sur le sujet, la Convention de Genève relative au statut des réfugiés, et les autres Conventions que la France elle-même a contribué à diffuser et faire adopter.

 **POUR ALLER PLUS LOIN** [Accéder à la note dédiée à l'instrumentalisation de l'aide](#)

Société civile et UE : Mieux coopérer

Les OSC (Organisations de la Société Civile) jouent un rôle essentiel dans l'enrichissement des politiques publiques en apportant une diversité d'expertises et d'opinions des sociétés civiles aux pouvoirs publics. Elles s'appuient sur leur expérience sur le terrain pour rendre ces opinions audibles. Il est crucial que les OSC soient informées et aient la possibilité d'influencer les politiques publiques, car elles sont en mesure de proposer des solutions

concrètes aux problèmes soulevés. Elles soutiennent également le travail parlementaire en participant à des commissions, en contribuant à la rédaction d'amendements et en facilitant la communication entre les eurodéputés et les acteurs et actrices de terrain pertinents. C'est donc à travers leurs propres travaux, mais également en appuyant pour une plus grande participation des OSC dans les travaux du Conseil de l'Union

européenne et de la Commission, que les eurodéputés peuvent contribuer à des politiques européennes ne laissant personne de côté. Enfin, il convient de porter une attention particulière à l'inclusion des organisations de diasporas, des femmes, des enfants et des jeunes, de toute organisation représentative de groupes minoritaires et minorisés, et d'organisations de différentes tailles.

23. Assemblée nationale (2021), [Rapport fait au nom de la Commission d'enquête sur les migrations, les déplacements de populations et les conditions de vie et d'accès au droit des migrants, réfugiés et apatrides en regard des engagements nationaux, européens et internationaux de la France](#), Novembre, p.63.

24. Michael A. Clemens (2014), [Does Development Reduce Migration?](#), Institute of Labor Economics, October.

25. OCDE (2005), [Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement](#), Éditions OCDE, Paris.

26. OCDE (2011), [Programme d'action d'Accra](#), Éditions OCDE, Paris.

27. OCDE (2011), [Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement](#), décembre.



COORDINATION SUD

www.coordinationsud.org

Avec le soutien de



Cette publication bénéficie d'un soutien de l'Union européenne et de l'Agence française de développement. Les idées et les opinions qui y sont présentées n'engagent que leurs auteur·es et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne et de l'Agence française de développement.

Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale (OSI).

Association loi 1901 fondée en 1994, Coordination SUD rassemble, aujourd'hui, 182 ONG, adhérentes directes ou au travers de six collectifs (CLONG-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire et Développement, CRID, FORIM, Groupe initiatives). Agissant avec et en faveur des populations les plus laissées pour compte, ces organisations mènent des actions humanitaires d'urgence, de développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains, ou encore de plaidoyer et

d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

La commission Europe de Coordination SUD rassemble les ONG membres menant des actions de plaidoyer sur des enjeux européens en matière de solidarité internationale, ainsi que les représentantes et représentants de Coordination SUD auprès de CONCORD Europe, la confédération européenne des ONG humanitaires et de développement dont est membre Coordination SUD.

Contact : Nicolas Paris, Chargé de mission Analyse et Plaidoyer
paris@coordinationsud.org